

« Un BTS rénové, pour mieux préparer à la multiplicité des professions comptables et financières ».

Le BTS Comptabilité et Gestion est un **diplôme de niveau III reconnu par l'Etat qui se prépare en deux ans**. Sa rénovation à la rentrée 2015 répond à la nécessité de prendre en compte la mutation des professions comptables et financières, et l'évolution des besoins des organisations. Une rénovation marquée par une **professionnalisation** accrue du BTS, et une **dimension internationale** du diplôme réaffirmée.

Horaire hebdomadaire

Disciplines enseignées	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture Générale et Expression	3 h	3 h
Anglais	2 h	2 h
Mathématiques appliquées	2 h	2 h
Economie et Droit	4 h	4 h
Management des entreprises	2 h	2 h
Contrôle et traitement comptable des opérations Contrôle et production de l'information financière	6 h	4 h
Gestion des obligations fiscales et des relations sociales	5 h	2 h
Analyse de l'activité et de la situation financière	2 h	3 h
Information comptable et système d'information	2 h	2 h
Ateliers professionnels	3 h	4 h
Libre service informatique et documentaire	3 h	3 h
Total	34 h	31 h

Après le BTS Comptabilité et Gestion

Entrée dans la vie professionnelle

- > Le titulaire du diplôme peut prétendre à une insertion tant dans une entreprise, une association, une administration, que dans un cabinet d'expertise comptable.
- > Les métiers visés sont : assistant comptable, comptable unique, collaborateur comptable, gestionnaire comptable, gestionnaire de paie, assistant contrôleur de gestion, assistant en gestion financière et comptable, etc.

Poursuite d'études

- > En licence professionnelle (gestion, commerce, ressources humaines, etc).
- > Dans la filière de l'expertise comptable : du DCG (Diplôme de comptabilité et gestion) au DEC (Diplôme d'expertise comptable).
- > Dans les filières universitaires pour préparer une licence de gestion puis un Master CCA (Comptabilité, Contrôle, Audit) ou autres.

> Contrôle des connaissances

L'étudiant qui sollicite son admission **s'engage à respecter le rythme de travail et la discipline proposés dans le cadre de l'esprit de l'établissement.** Durant les deux années, le contrôle des connaissances s'effectue :

- Par des devoirs surveillés organisés chaque semaine.
- Par le passage de « BTS Blancs ».
- Par des préparations à la présentation des activités professionnelles.

> Stages en milieu professionnel

Afin de compléter sa formation par l'expérience de pratiques professionnelles, le candidat au BTS CG effectue **deux périodes de stage durant sa scolarité : 6 semaines en 1^{ère} année, 4 semaines en 2^{ème} année**, dans une entreprise, un cabinet comptable ou une organisation non marchande.

Ce stage, qui lui permet également **d'acquérir qualités relationnelles et attitudes professionnelles**, par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi, fait l'objet d'un accompagnement et d'un suivi par l'équipe pédagogique tout au long des deux années de scolarité.

> Mise à niveau et préparation aux études post-BTS

- ❖ Pour les bacheliers des séries générales, une mise à niveau est organisée dès avant la rentrée des cours de septembre ; des cours de soutien sont mis en place dans différentes matières.
- ❖ Un module « **O.S.E.** » (**Ouverture, Solidarité, pour Entreprendre**) permet aux étudiants, tout au long des deux années, d'enrichir leur culture générale et ainsi de mieux se préparer à une poursuite d'études après le BTS ou de faciliter leur entrée dans le monde professionnel : conférences, jeux d'entreprise, sorties culturelles, rencontres avec des professionnels, préparation aux tests d'entrée en filière universitaire ou en école d'ingénieur, etc.



Dans le cadre de ce module, les étudiants ont la possibilité de préparer et s'inscrire à la **Certification Voltaire**, qui atteste d'un niveau en orthographe française, et qui est particulièrement appréciée et reconnue par les employeurs (<http://www.projet-voltaire.fr>).

> Conditions d'admission

Être bachelier : Le BTS est accessible aux étudiants titulaires d'un baccalauréat ES, S, STMG spécialité « Gestion et Finance », STI, ou du baccalauréat professionnel Gestion-Administration avec un bon dossier scolaire. Il peut l'être également aux étudiants ayant déjà commencé un cursus universitaire et souhaitant se réorienter.

Présenter le dossier de demande d'admission : Tout candidat à l'entrée en BTS CG devra présenter dans les délais un dossier de demande d'admission, en respectant la procédure Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>) Une commission de professeurs examine les candidatures sur la base des résultats et appréciations des deux dernières années scolaires.